



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL).
geographie.univ-lille.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL) /
UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin
Campus Cité scientifique
- 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Secrétaire pédagogique Master 2 :

- Valérie FOURMESTRAUX
valerie.fourmestraux@univ-lille.fr
Tél : +33(0)3 20 43 45 91

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Directeur de l'IAUL :

- Marc DUMONT, marc.dumont@univ-lille.fr

Responsable de la mention Urbanisme & Aménagement (tous parcours) :

- Élodie CASTEX, elodie.castex@univ-lille.fr

Responsable de la première année de master (tronc commun) :

- Helga SCARWELL, helga.scarwell@univ-lille.fr

Responsables du parcours HABITAT/Habiter (deuxième année) :

- Annette GROUX, annette.groux@univ-lille.fr
- Christophe LECLERCQ, christophe.leclercq@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

EN MASTER 2

L'admission en 2^{ème} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du candidat/ de la candidate selon les modalités suivantes :

Capacité d'accueil

- 20 places

Mentions de master 1 conseillées

- Aménagement et Urbanisme
- Géographie & aménagement
- Sociologie
- Économie & gestion
- Droit
- Science politique
- Génie civil
- Histoire
- Lettres
- Coursus en école d'ingénieur (génie urbain ou génie civil)
- Coursus en école d'architecture
- Coursus en école de paysage

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien

Calendrier des candidatures

- Ouverture à compter du 24/02/20
- Date limite de dépôt des dossiers : 5/04/20
- Présélection des candidatures : 13/04/20
- Entretiens : le 27-28/04/20

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure.
- Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, curriculum vitae, lettre de motivation exposant le projet professionnel, attestation(s) d'emploi ou de stage.

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Les modalités d'accès en master 2 sont aussi consultables en ligne sur le site de l'université.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
- www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tout renseignement ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Mention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

HABITAT/Habiter

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible uniquement en apprentissage



Master

Master 2

formation accessible en alternance

MASTER 1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MASTER 2
AMÉNAGEMENT CULTUREL ET
STRATÉGIES TERRITORIALES
EN EUROPE

MASTER 2
CONCEPTION ET MAÎTRISE
D'OUVRAGE URBAINE
ALTERNATIVES

MASTER 2
CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT DURABLE
ET DESIGN

MASTER 2
ENVIRONNEMENT ET
VILLE DURABLE

MASTER 2
HABITAT/Habiter

MASTER 2
PROGRAMMATION,
PROJET URBAIN ET
MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master **Urbanisme & aménagement** est porté par l'Institut d'aménagement et urbanisme de Lille (IAUL). Il vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels qui y sont toujours fortement impliqués.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale très professionnelle, que renforce désormais son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'institut d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale APERAU/AESOP/GPEAN (*) garantit une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles qui sont en constante évolution et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à la cohérence des objectifs professionnels des collectivités et des entreprises avec les contenus pédagogiques et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés. De même, elle intègre systématiquement les thématiques actuelles de la recherche scientifique, telle qu'elle est portée par le laboratoire TVES.



COMPÉTENCES VISÉES

- Produire des connaissances pratiques et théoriques sur la ville et les territoires.
- Préparer aux métiers de la maîtrise d'ouvrage (publique et/ou privée) et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Construire une commande publique et une programmation urbaine qui intègre les dimensions territoriales, sociales, politiques, juridiques, financières et techniques
- Élaborer les stratégies urbaines et les projets de territoires intégrant les besoins en habitat, transport, économie, commerces, équipements, espaces de loisirs et de nature, fonciers
- Identifier et maîtriser la chaîne des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain, entre prospective, planification, phases opérationnelles et retours d'expériences
- Analyser et synthétiser les enjeux spatiaux dans la perspective d'une action collective

(*) APERAU : Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, AESOP : Association of European Schools of Planning, GPEAN : Global Planning Education Association Network.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences disciplinaires, transversales et thématiques qui répondent à un objectif précis de formation.

MASTER 2 - Semestres 3 et 4 - 60 ECTS

BCC 1 DISCIPLINAIRES

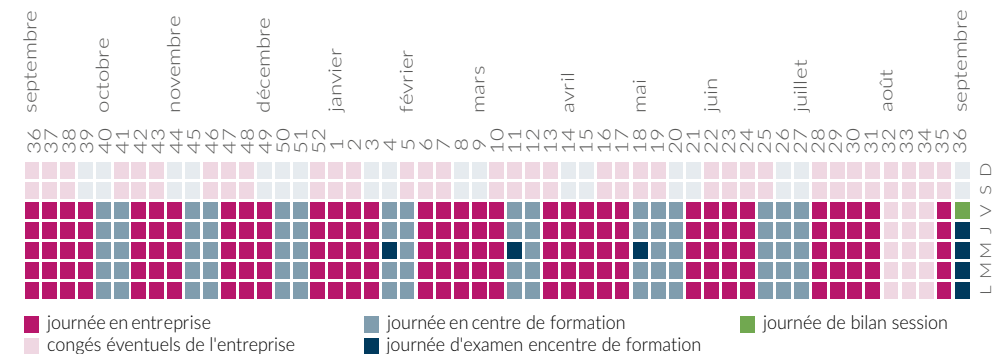
- Axe réglementaire - acquis fondamentaux de l'urbanisme & de la maîtrise d'ouvrage
- Axe socio-économique & écologique -
- Développement Durable
- mémoire universitaire

BCC 2 TRANSVERSALES

- AXE CRÉATIF - PROGRAMMATION, PROJETS & ACTUALITÉS)
- AXE MÉTHODOLOGIE & OUTILS ANALYTIQUES

BCC 3 THÉMATIQUES

- Axe politique - les outils spécifiques de l'habitat, de la planification au montage opérationnel
- Axe sociétal & historique - usages & modes de vie
- Période en entreprise
- Rapport d'activités & Étude conseil
- Projet étudiant



L'ATELIER DE PROJET

L'atelier de projet est réalisé entre février et juin. Les étudiants, par groupe de 3 ou 4, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Citons pour exemples de partenaires réguliers, la SEM Ville Renouvelée, la Métropole Européenne de Lille, la Communauté Urbaine de Dunkerque.

ÉTUDE CONSEIL

L'étude diagnostic s'inscrit dans une conception pédagogique active, visant à valoriser les apports spécifiques de l'entreprise. Sous la forme d'un audit ou d'un diagnostic, le stagiaire développera une réflexion intéressant le fonctionnement interne de la structure d'accueil. La problématique traitée pourra être d'ordre méthodologique, conceptuel, exploratoire, réglementaire, technique... etc. Elle constituera pour l'entreprise un apport ou une contribution à ses propres questionnements (faire le point sur ses stratégies et ses dispositifs, explorer de nouveaux marchés... etc.). Cette problématique sera identifiée lors des premiers échanges entre tuteurs professionnel et universitaire. L'étude fera l'objet d'un mémoire et d'une restitution orale en entreprise et/ou à l'université.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

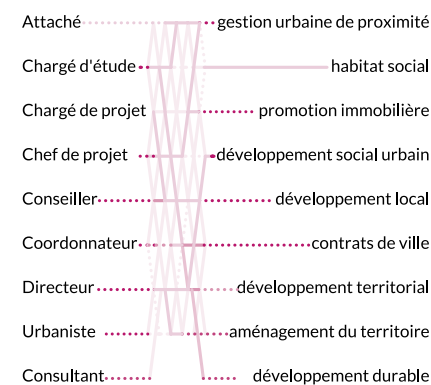
SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont :

- des bureaux d'études et des consultants (études d'urbanisme, ingénierie sociale et technique),
- des aménageurs (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, ...)
- des bailleurs sociaux
- des promoteurs immobiliers
- des collectivités territoriales
- des organismes intercommunaux
- des agences d'urbanisme.

LES STATUTS

LES DOMAINES



POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master Urbanisme & aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master urbanisme & aménagement d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations.html>

Site du master :

<http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr/>

LES ENJEUX DU PARCOURS EN ALTERNANCE « HABITAT/Habiter »

Au delà de la seule question du logement, la problématique de « l'habitat » ou de « l'habiter » implique l'ensemble du « cadre de vie ». Alors qu'émergent de nouvelles disparités urbaines, à travers les fragilités sociales, l'accès au logement ou la précarité énergétique. Elle interroge le « droit à la Ville ». Elle en interroge les usages, elle remet en cause ses grilles d'analyse et ses échelles de lecture (urbain, périurbain, rural...), ainsi que les modes de production et de gestion tant du logement que de la ville, depuis la planification jusqu'à la promotion immobilière.

Cette situation de fait, dénommée « nouvelle crise du logement » est, paradoxalement, une opportunité pour relever les défis urbains et sociaux actuels :

Le Renouveau urbain et la lutte contre l'étalement des villes, la mixité sociale, la transition écologique, la nouvelle politique énergétique, le développement de l'habitat intelligent, tous enjeux à même d'élaborer de nouvelles stratégies de résilience des territoires.

En partenariat avec Polytech'Lille et la Faculté des sciences économiques & sociales, la formation s'appuie sur les sciences humaines d'une part, sociologie, géographie, architecture, et les disciplines techniques d'autre part, environnement, développement durable, génie civil, afin de donner aux stagiaires une culture urbaine approfondie et un esprit de synthèse.